



COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Quatre municipalités unies dans un projet collectif : un réseau cycliste intermunicipal

Saint-Patrice-de-Beaurivage, 26 mars 2026 – Un nouveau circuit cycliste est né grâce à l’alliance de quatre municipalités dans un projet commun. Il s’agit de Dosquet, Saint-Agapit, Saint-Gilles et Saint-Patrice-de-Beaurivage. Avec le soutien financier de 540 000 \$ du Programme d’aide à la relance de l’industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme, les quatre partenaires ont pu créer ce circuit pour bonifier le parc linéaire de la MRC de Lotbinière.

Quatre municipalités, un seul projet collectif

Le réseau cycliste intermunicipal inclut notamment la création de haltes-vélos, ainsi que le développement d’attraites locaux, tels que l’accès à la rivière Beaurivage, des activités nautiques, et un lieu d’hébergement trois saisons. Il y a même possibilité de louer un vélo conférence pour sept personnes dans les haltes-vélos de Saint-Agapit et Dosquet. Unique, ce vélo de forme circulaire permet à sept cyclistes de faire une randonnée tout en discutant entre eux. Des outils éducatifs liés au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et des œuvres d’arts seront également installés, dans chacune des haltes-vélos des municipalités participantes.

Les sites seront inaugurés à l’automne 2026. Voici un résumé du projet :

Saint-Agapit | Intersection de l’avenue Bergeron et de la piste cyclable

- Construction d’une halte-vélo avec services sanitaires, fontaine d’eau et stationnement
- Emplacement pour un marché public quatre saisons

Dosquet | Emplacement actuel de la halte-vélo

- Réfection complète de la halte-vélo actuelle et intégration d’un bloc sanitaire
- Hébergement au 2^e étage de la halte-vélo en formule dortoir / libre-service
- Ajout d’une fontaine d’eau, panneau d’accueil, kiosque, stationnement
- Harmonisation du thème et de l’aménagement

Saint-Gilles | Centre communautaire

- Ajout d’une halte-vélo principale derrière le centre communautaire avec terrasse
- Aménagement d’un parc riverain à la rivière Beaurivage, mobilier urbain durable, animation en plein air

Saint-Patrice-de-Beaurivage | Parc Raymond-Blais

- Aménagement du parc Raymond-Blais
- Ajout d’un bloc sanitaire, aire de stationnement, mobilier urbain, lampadaires solaires
- Volonté de développer l’accès pour la pêche à la truite

Projet de 1,16 M \$

Outre le soutien financier de 540 000 \$ du PARIT couvrant près de 50 % du projet évalué à un peu plus de 1,16 M \$, d’autres contributions s’y ajoutent :

- 327 174 \$: Apport des quatre municipalités partenaires, au prorata du projet collectif
- 138 413 \$: Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec

- 70 000 \$: Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière et Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce – Fonds d’aide au développement du milieu
- 40 000 \$: Subvention de la MRC de Lotbinière – Entente de développement culturel
- 22 500 \$: Subvention du Sentier Transcanadien – Programme de financement des sentiers
- 10 000 \$: Subvention de la MRC de Lotbinière – PDZA
- 10 000 \$: Subvention de la MRC de Lotbinière – Fonds régions et ruralité, volet 2

Parmi les éléments distinctifs, on retrouve :

- Le projet collectif bénéficie de l’accompagnement de Kérout (mobilité réduite)
- Vélo conférence pour sept personnes – Parc linéaire de la MRC de Lotbinière
- Œuvres d’art géantes sur chaque site – Mise en valeur des paysages (EDC)
- Arches dans chacune des municipalités – Mise en valeur de l’agriculture (PDZA)
- Station de recharge pour VAÉ et station de réparation de vélos sur les sites

Citations

« C’est une réalisation commune et non pas quatre projets individuels. Cela répond aux besoins des milieux de vie pour un large bassin de clientèle, soit des plus jeunes jusqu’aux aînés. » - **Jolyane Houle**, porteuse du dossier et directrice générale de Dosquet.

« C’est une bonification non seulement pour l’expérience de tourisme à vélo qui est en croissance dans la MRC de Lotbinière, mais aussi un loisir accessible pour nos communautés, avec des retombées économiques notables. L’accroissement des visiteurs justifie de nouveaux services dont les citoyens sont les premiers bénéficiaires. » - **Pascale Lemay**, conseillère développement touristique à la MRC de Lotbinière.

« En développant davantage le réseau cyclable de la MRC de Lotbinière, c’est l’économie locale qu’on encourage grâce aux passionnés de vélo qui se rendront dans la région. Je tiens à mettre en lumière la collaboration active des municipalités, dont la contribution permet d’enrichir l’expérience offerte aux visiteurs de la Chaudière-Appalaches. Cette réalisation démontre clairement que la concertation permet de dynamiser le tourisme et de stimuler la prospérité du Québec et de ses régions. » - **Amélie Dionne**, ministre du Tourisme et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

« Je me réjouis de voir quatre municipalités de Lotbinière unir leurs forces pour réaliser un projet aussi porteur pour notre région. Ce nouveau circuit cycliste viendra non seulement bonifier le parc linéaire de la MRC de Lotbinière, mais aussi mettre en valeur nos paysages, notre agriculture et nos attraits locaux. Grâce à l’appui du Programme d’aide à la relance de l’industrie touristique, nous créons un lieu rassembleur qui favorisera le tourisme, les activités de plein air et la vitalité de nos communautés. » - **Isabelle Lecours**, députée de Lotbinière-Frontenac.

– 30 –

Source :

Maryse Mathieu

Agente aux communications

Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage

communication@mun-stpatrice.com

Cel. 418 209-2933

Demandes médias :

Jolyane Houle

Directrice générale

Municipalité de Dosquet

dj@municipalitedosquet.com

Tél. 418 728-3653